

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Construction d'une église commémorative à l'endroit même où les premiers missionnaires de notre pays, les RR. Pères Jésuites Brobeuf et Lallemant, ont été martyrisés; Anglais comme Français applaudissent à l'érection de ce précieux monument, par de larges souscriptions.—Conversions au catholicisme en Angleterre.—La colonisation à St Louis de la Pointe aux Trembles, au Lac-St-Jean.—Comment se compose la Chambre des Communes, à Ottawa.—Fête patronale du Révél. Père Chrysostôme, directeur de l'Académie Commerciale de l'Islet.—Réponse autorisée aux détracteurs de l'Asile des aliénés, près de Québec.

Causerie Agricole : Elever, multiplier et engraisser les porcs avec économie.

Sujets divers : Le sucre employé comme nourriture du bétail.—Apiculture : De la grandeur des ruches.—Signes qui font reconnaître les caractères d'une bonne vache laitière.—Ruses parfois employées pour se défaire des mauvaises vaches.—L'âge des vaches par l'inspection des dents.

Choses et autres : Almanach des sociétés St Jean-Baptiste, publié par MM. J. B. Rolland & Fils, de Montréal.—L'industrie laitière.—Prévenir les maladies chez les animaux.—Le pansage des vaches, au point de vue de la santé.

Recettes : Nettoyage des tentures de papier.—Nettoyage des gaines d'or et d'argent.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," du 12 au 17 février (26e liste).—Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski;—M. Omer C. Laperle, Montréal;—M. Louis Emond, St Paschal;—M. Michel Guay, Lauzon;—M. Cyprien Michaud, Ste Flavie de Rimouski;—M. O. Geibord, pour la Société St Jean-Baptiste de Clarence Creek, Ontario.

Nos écoles d'agriculture.—Nous remettons au prochain numéro un communiqué concernant l'école d'agriculture de Ste Anne. Quelques-uns de nos abonnés nous ont témoigné leur surprise de ce que nous n'avons fait aucun commentaire, quant au travail de M. Barnard, sur les écoles d'agriculture. L'espace ne nous permettait pas de le faire; ce n'est qu'une partie remise. D'ailleurs il n'y avait pas péril en la demeure, puisque M. Barnard, comme nous, veut le maintien des écoles d'agriculture actuellement existantes.

REVUE DE LA SEMAINE

Notre Histoire.—Parmi les grands souvenirs historiques du Canada français, il n'en est pas de mieux conservé, de plus précieux, de plus étonnant, que celui du martyre des Pères jésuites Brobeuf et Lallemant, mis à mort par les sauvages, il y a plus de deux siècles, dans les circonstances horribles que l'on sait. L'histoire, si véridique, si authentique, de cet affreux sacrifice humain, tient de la légende, et tous les Canadiens Français l'apprennent dès l'enfance, de la bouche de leurs mères ou à l'école.

Tout le monde, dans notre pays, sait comment ces deux missionnaires, envoyés de France à l'origine de la colonie, furent exterminés par les Indiens, qui, après les avoir liés à des poteaux, les scalpèrent, les criblèrent de coups, versèrent de l'huile bouillante sur leurs plaies saignantes, leur taillèrent des lambeaux de chair avec des coutoux rougis au feu, et les torturèrent de mille manières pendant plusieurs heures, après quoi ils leur ouvrirent les entrailles et leur arrachèrent le cœur, que des femmes sauvages dévorèrent aux applaudissements de la tribu.

Ces faits abominables se passèrent à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la ville de Penitanguishene, ou Penitangouchine, sur le bord du lac Huron, dans la partie nord de la province d'Ontario. C'était en 1649, et déjà nos missionnaires et nos explorateurs avaient atteint cette région reculée.

On a gardé, à Penitangouchine, comme dans tout le pays, la mémoire des PP. Brobeuf et Lallemant, et dans cette ville moitié anglaise, moitié française, tous les citoyens ont un respect particulier pour l'endroit, devenu sacré, où s'accomplit l'événement. Aussi, lorsque M. l'abbé Laboureau, curé de la ville, inaugura récemment l'entreprise de l'érection d'une église commémorative en cet endroit, protestants comme catholiques, Anglais comme Français, applaudirent à son projet, qui est maintenant en excellente voie.

C'était, en effet, une belle et noble idée d'élever un temple au Dieu des chrétiens au lieu même où les deux fameux martyrs, les plus célèbres de tous ceux que la Nouvelle-France a produits, ont souffert cette mort horrible pour la religion, pour la cause sainte de la propagation de la foi chrétienne parmi les infidèles.

Les journaux anglais d'Ontario ont parlé de l'entreprise en termes chaleureux, et le conseil municipal de Penitangouchino a présenté à M. Laboureau une adresse, accompagnée d'une souscription de \$250, d'un ferte personnellement par le maire, un protestant, et d'une autre de \$200, offert par le *reeve*, un protestant aussi.

Cette adresse, rédigée en anglais et publiée par le *Penitanguishene Herald*, est on ne peut plus flatteuse pour les fondateurs de la Nouvelle-France et leurs descendants. On y parle en termes extrêmement sympathiques des actions héroïques accomplies par les anciens colons et missionnaires canadiens français, et on y fait une allusion très délicate à M. Laboureau, successeur, comme pasteur de l'église de Penitanguishene, des glorieux martyrs Bréboef et Lallemant, dans cette localité, la plus ancienne peut être de tout le Haut-Canada.

Ceci montre combien M. Laboureau est estimé des protestants de l'endroit et combien les deux races vivent en harmonie dans cette partie du pays. Ce digne prêtre est français de naissance, mais il habite le Canada depuis très longtemps et il est considéré comme natif du pays. Il a été professeur, autrefois, pendant plusieurs années, au collège de Montréal.

Ainsi que nous l'avons annoncé, il est en route pour l'Europe, où il doit s'occuper de son entreprise. Il est chaleureusement recommandé par les ministres fédéraux et locaux, par le Gouverneur-Général et les lieutenants gouverneurs de Québec et d'Ontario, par les archevêques et évêques des deux provinces, qui ont tous souscrit largement, ainsi que les chefs de l'opposition.

A son retour, dans quelques mois, M. Laboureau se propose de faire, en faveur de son œuvre, un appel aux Canadiens-Français de la province de Québec, qui, nous n'en doutons pas, tiendront à honneur de contribuer à l'exécution d'un monument qui, bien que situé en dehors de leur territoire, est destiné à rappeler un des plus grands événements de leur histoire, de l'histoire de la Nouvelle-France.—*La Minerve*.

Conversions au catholicisme en Angleterre.—Les conversions continuent en Angleterre; le catholicisme y poursuit sa marche silencieuse, mais constante.

L'année dernière Lady Sykes avec son fils faisait son abjuration, et cette conversion produisait une profonde émotion, à cause de sa grande situation sociale. Elle est, en effet, la femme de ce baronnet millionnaire, sir Tatton Sykes, surnommé la "bâtisseuse d'églises," qui a entrepris de construire à ses frais la cathédrale de Westminster et qui se propose de reproduire à Londres la célèbre église votive de Vienne.

Il y a quelques semaines, sir Philip Rose, sa femme et ses cinq enfants ont fait abjuration dans l'église de l'Oratoire à Brompton.

Les progrès du catholicisme en Angleterre sont constatés dans la *Catholic Directory* de 1885 où se trouvent les renseignements les plus authentiques.

Ainsi, dans le Sacré Collège on compte trois cardinaux anglais. Le vaste empire britannique possède 15 archevêques catholiques, 80 sièges épiscopaux, 35 vicaires apostoliques et 10 préfectures apostoliques. Il y a dans le Royaume Uni 40 pairs catholiques.

A la Chambre des communes siègent 60 députés catholiques. En Angleterre et en Ecosse, il y a 22 évêques, 2,522 prêtres tant séculiers que réguliers, et 1564 églises ou chapelles. Depuis l'année dernière quarante sanctuaires nouveaux ont été ouverts au culte. Tous les ordres religieux sont représentés en Angleterre; les plus nombreux sont les Jésuites et les Bénédictins. Parmi eux se trouvent un certain nombre d'expulsés par le gouvernement de la République française.

Les préjugés et les préventions des sectes vont en s'affaiblissant tous les jours en ce pays. Nous en trouvons la preuve dans les éloges donnés par les protestants eux-mêmes à un drame historique que le grand poète, Lord Tennyson, vient de faire paraître et dont le sujet est la vie de saint Thomas Becket et ses luttes pour la défense du Saint-Siège.

Le cinquième acte renferme une scène magnifique, c'est celle où Thomas Becket, entouré de ses meurtriers, leur adresse ces courageuses paroles:

"Vous pensez m'effrayer, vous croyez que je cesserai d'être fidèle à Dieu et au Saint Père! Non! Quand je devrais voir toutes les épées de l'Angleterre levées au dessus de ma tête, prêtes à tomber à la parole de Henri ou de la vôtre... je resterais inébranlable sous l'autorité de Rome et sous l'armure de la foi, au premier rang parmi ces nombreux athlètes, qui meurent pour Dieu afin de peupler le ciel au grand jour où Dieu distribuera ses couronnes."

Cette scène, ces paroles ne sont pas celles qui excitent le moins l'admiration des protestants.—*La Semaine Religieuse* de Montréal.

Lac St Jean—M. l'abbé J. A. Girard, curé de Saint Louis de la Pointe aux Trembles, communique à *L'Echo des Laurentides* les intéressants détails qui suivent:

Seize nouvelles familles sont venues s'établir ici durant le cours de l'année qui vient de finir. Pour vous donner une idée de l'augmentation de la population dans ma paroisse, je vous ferai observer qu'en 1875, lors de mon arrivée, je n'ai trouvé que 94 familles; à présent j'en compte 224, voilà une augmentation très sensible en dix ans.

Deux nouvelles paroisses s'ouvrent en arrière dans les cantons de Queen et Dobson. Déjà près 60 familles y sont fixées. Le sol est de première qualité. Le chemin de fer projeté traversera ces paroisses.

— Le parlement fédéral est composé de 211 députés, répartis ainsi qu'il suit:

Ontario 93, Québec 65, Nouvelle Ecosse 21, Nouveaux Brunswick 16, Colombie Anglaise 6, Ile du Prince Edouard 6, Manitoba 4.

Il y en a 181 qui sont mariés, 12 sont veufs, 18 sont célibataires, et ils appartiennent aux professions ou aux états suivants:

Agriculteurs 34, architecte 1, avocats 54, banquiers 2, constructeurs 6, entrepreneurs 12, ingénieur 1, agents courtiers 3, journalistes 8, propriétaires de scieries et moulins 16, propriétaires de manufactures et brasseries 4, marchands 85, notaires 8, spéculateurs 2, médecins 11, professeurs 1, rentiers 14.

Au point de vue des nationalités la classification est faite comme suit :

De descendance yankee, 20; anglaise 53; française, 49; allemande, 4; danoise, 1; irlandaise, 44; écossaise, 35.

Fête patronale.—Il y a eu une belle fête à l'Islet, le 27 janvier dernier, le jour de la Saint Chrysostôme, fête patronale du révérend Frère directeur des Frères de l'endroit. On a béni une cloche de 164 livres, destinée à la sonnerie de l'horloge extérieure que le Frère Chrysostôme a installé à l'école. C'est M. l'abbé Delage, âgé de 80 ans, qui a fait le sermon.

La cérémonie a été suivie d'un banquet dans la grande salle de l'école. Le Frère Chrysostôme se consacre à l'enseignement depuis 27 ans. L'école des Frères existe à l'Islet depuis 33 ans.

Le provincial des Frères, le Frère Reticius, assistait à la fête.

L'asile des aliénés près de Québec.

M. le Rédacteur,

Certains journaux de Québec ont, à diverses reprises, affirmé qu'il règne à l'asile des aliénés près de Québec, un grand défaut d'ordre et de surveillance, qu'il y a même une grande facilité de se rencontrer entre patients et patientes, source de graves désordres au point de vue de la morale.

En ma qualité de Chapelain, pour la partie catholique de cet établissement, depuis bientôt trente-quatre ans, je dois à la vérité et à la justice de déclarer que cette affirmation est complètement dénuée de fondement. On exerce, à l'asile, sur les rapports que les patients des deux sexes peuvent avoir entre eux, une surveillance tellement sévère que, dans mon opinion, elle ne saurait facilement être surpassée dans aucun établissement du même genre.

Je n'ai jamais remarqué sur ce point la moindre chose reprehensible. Si j'avais observé un désordre quelconque je me serais fait un devoir de conscience d'en avertir les autorités.

J'ajoute encore, pour être juste, que le choix des gardiens et des gardiennes est fait de la manière la plus judicieuse, qu'ils sont parfaitement instruits, soit par les autorités de l'asile, soit par les chapelains, de la gravité de leurs devoirs, et qu'ils sont soumis eux-mêmes à une surveillance constante et rigoureuse.

Si je fais ces réclamations, en ma qualité de chapelain, c'est d'abord pour accomplir un devoir de justice et de conscience et aussi pour rassurer les parents et amis des infortunés renfermés dans cette institution.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur,

J. B. Z. BOLDUC, Ptre, Chapelain.

Québec, 29 janvier 1835.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVER, MULTIPLIER ET ENGRAISSER LES PORCS AVEC ÉCONOMIE.

Souvent nous avons entendu dire à des cultivateurs qu'il n'était pas profitable de se livrer à l'élevage des porcs sur une ferme. C'est le cas quand on n'attache aucune importance au choix des races et surtout quand on les élève sans soins en ne leur apportant pas toute l'attention qu'ils requièrent. Les bénéfices deviennent plus ou moins grands selon la manière

dont on élève ces animaux. Tandis que dans certaines formes ils apportent un profit considérable, dans d'autres ils n'en donnent presque point, même il y a perte dans nombre de cas.

Tout cultivateur qui ne bénéficie pas sur les cochons, ne sait ni les choisir, ni les gouverner.

Quant au choix des races à élever, elles sont assez connues dans nos localités, pour que nous n'ayons pas à les signaler ici. D'ailleurs il est facile de se guider, pour en faire le choix, sur ceux qui réussissent le mieux dans cette exploitation, dans la localité où l'on se trouve.

Choix du mâle et de la femelle.—Quand on veut faire choix d'un mâle et d'une femelle devant servir à la reproduction, il faut voir s'ils portent les caractères suivants: charpente ossense, petite et moins développée que les parties musculuses, les yeux clairs et vifs, le groin fin, peu élevé sur jambes, poitrine large, épaules bien écartées, corps allongé, peau fine, petite tête à cou peu allongé, et train de derrière très développé.

On ne doit pas attacher trop d'importance à la grosseur du mâle et de la femelle, parce qu'un gros porc dévore souvent autant que deux petits, sans donner un plus gros produit que ceux-ci.

La disposition de l'engraissement est le point sur lequel doit se porter la plus sérieuse attention; car de là dépend le bénéfice ou la perte de l'élevage de ces animaux. De deux cochons différents de constitution, soumis au même régime, l'un produira moitié plus de graisse que l'autre. Une poitrine large est ordinairement le meilleur signe qui indique la disposition à l'engraissement. Si tout le monde sait qu'une poitrine large dénote la vigueur des principaux viscères, tout le monde ne sait pas que la capacité de cette partie importante du corps est en proportion de la propension qu'a l'animal à prendre une grande quantité de graisse de bonne nature.

Le porc de la race Berk-hire, et même de la race Suffolk, la prend si complètement, que lorsque l'opération de l'engraissement a été terminée à l'égard de quelques animaux de ces deux races, on leur aperçoit à peine l'extrémité inférieure des membres.

Rut ou chaleur dans les truies, indices.—Le rut ou chaleur s'annonce dans la truie à l'âge de six mois, et même de quatre; si elle n'est pas satisfaite, elle revient après trois semaines. On reconnaît que la truie est en chaleur par un mouvement qui n'est pas ordinaire; sa bouche est baveuse et écumante, elle recherche et provoque constamment le verrat. On la laisse attendre un jour dans cette situation, avant de la conduire au verrat.

De l'accouplement.—Pour avoir de beaux produits et en retirer tout le bénéfice désirable, on choisit un verrat ayant les qualités que nous avons déjà signalées; il doit être âgé d'un an à dix-huit mois; plus âgé il serait déjà féroce. Dans la plupart des grandes exploitations, on préfère employer le verrat de huit à dix mois et le châtrer ensuite, parce qu'il devient féroce au-delà de cet âge, et que, d'ailleurs, sa chair serait moins bonne si on tardait plus longtemps à lui faire subir la castration.

Aux époques de l'accouplement, le verrat doit recevoir une bonne nourriture, mais pas en quantité à lui faire prendre trop de graisse. Il s'agit de le

rendre agile et enjoué, non de l'engraisser. Le grain, l'avoine, le sarrasin et le seigle, en petite quantité, avec un logement clair et chaud, produisent fort bien l'effet désiré. Il ne faut pas le laisser vaquer avec les autres animaux, afin de connaître l'époque précise de l'accouplement des truies, ce qui est fort important à savoir, afin de connaître l'époque précise où elles mottent bas.

La truie porte son fruit de cent soize à cent vingt jours. Le part doit être réglé de manière à ce que les petits arrivent après les grands froids; ce point est important, parce qu'une jeune portée résiste difficilement à un grand froid.

La truie, dans ce cas, doit être logée à part, afin d'éviter chez elle l'avortement, qui souvent est provoqué par les jeux trop vifs des autres porcs, et aussi pour lui faire suivre le régime que réclame sa position. Il faut lui donner des aliments qui lui donnent de la force et du lait; mais pas en trop grande quantité, afin d'éviter l'engraisement, qui pour elle est toujours dangereux au moment du part. C'est le moment, pour sa santé, de la tenir proprement, et l'hiver de la garantir des grands froids; enfin, de ne la laisser jamais manquer d'eau pour se désalterer.

De l'approche du part.— À ce moment la truie doit être surveillée avec soin. Quand on verra ses mamelles gonflées, et qu'elle s'occupera à concentrer la paille de son logement dans un cercle au milieu duquel elle se blottira, dès lors la surveillance devra redoubler, parce que le moment où elle mettra bas ne sera pas éloigné:

Aussitôt que la truie a cochonné, il faut, pour la fortifier, lui faire prendre une boisson composée de lait, d'eau tiède et d'un peu d'orge cuit; on ne doit la quitter que lorsqu'elle a accueilli tous ses petits, qu'elle leur a laissé prendre la mamelle. Dès cet instant, on sera sûr qu'elle sera pour eux bonne nourricière.

La nourriture de la truie qui vient de cochonner doit être saine, succulente et abondante; il vaut mieux qu'elle soit chaude que froide; cependant, dans les premiers jours, il ne faut lui en donner qu'avec ménagement, autrement les petits contractent la diarrhée ou d'autres maladies qui les font périr; peu de nourriture à la fois et souvent est une règle bonne à suivre.

Le logement de la truie qui vient de mottre bas doit être chaud, propre, pourvu d'un quantité de paille courte et fraîche, exposé aux rayons du soleil si le lieu le comporte, spacieux, afin qu'elle n'étouffe pas ses petits. Ces précautions sont du plus haut intérêt pour le bien-être de la mère et des jeunes élèves.

Il arrive quelquefois que la truie, après avoir cochonné perd ses forces au point de ne pouvoir se relever, repousse ses petits, que sa respiration est accélérée, son pouls faible et précipité: il y a à craindre de la voir périr, si on ne lui porte pas promptement remède; il faut, pour la retirer de ce malheureux état lui faire avaler une chopine de vin mélangée avec une décoction de menthe, de thym ou de sauge; si on n'a pas de vin, on peut se servir de bière ou de whisky, mais en petite quantité. Dans le cas où le remède n'aurait pas produit l'effet désiré au bout de deux ou trois heures, on doit recommencer le même remède de six en six heures, jusqu'à ce que l'on ait obtenu

un résultat satisfaisant. Il ne faut pas confondre cette maladie avec l'abattement léger qui suit la mise bas et qui se dissipe de lui-même après un peu de repos. Le stimulant proscrit pour le premier cas lui serait funeste.

Sevrage des goretts.— S'il est né plus de petits que la mère n'a de mamelles, on ne doit pas hésiter d'en sacrifier quelques uns au bout de quelques jours de leur naissance; on peut les vendre comme cochons de lait. Le nombre à garder ne doit pas dépasser dix. Cela est d'un grand avantage pour la truie, attendu que lorsqu'elle a tant de petits, il lui en coûte trop de les nourrir tous: non seulement elle s'épuise à cause de la trop grande quantité de lait qu'elle est obligée de donner, mais elle souffre aussi beaucoup du frottement continu des petits contre les mamelons; une fois ses forces épuisées, elle ne pourrait plus être remise en bon état, et ses petits seraient toujours languissants.

Pour que tous les petits d'une même portée soient égaux en force au bout du sevrage, on doit, dès le premier instant, faire prendre aux nourrissons les plus faibles les mamelles antérieures, parce qu'elles fournissent plus de lait que les postérieures; une fois que les goretts ont adopté une mamelle, ils n'en changent pas tant que dure l'allaitement.

À l'âge de quinze à vingt jours, on peut commencer à faire boire aux goretts du lait tiède mélangé d'un peu de farine. Afin de les accoutumer à boire, il faut séparer la mère de temps en temps de ses petits, pour que ceux-ci s'accoutument plus facilement à boire. Il faut augmenter peu à peu cette nourriture, et au bout de six semaines ou deux mois ne plus les laisser téter. Lorsqu'on a ainsi procédé à l'égard de la mère et des petits pendant quinze jours de suite, ceux-ci boivent ordinairement seuls; alors la séparation doit être complète.

Régime des goretts sevrés.— Après le sevrage, les goretts doivent être soignés d'une manière toute spéciale. Leur logement doit être spacieux pour qu'ils s'y trouvent à l'aise; chaud, pour l'hiver, éclairé, bien aéré et pourvu d'une litière abondante, il doit avoir une issue vers une petite réserve où ils puissent, pendant l'été, trouver de l'herbe, se recréer, aller dans l'eau, à l'ombre et au soleil. L'eau et une demeure propre sont aussi nécessaires pour la santé des goretts, qu'une nourriture succulente et choisie.

On doit, pendant les premiers temps du sevrage, distribuer la nourriture aux jeunes goretts quatre à cinq fois par jour; il faut laver leur auge après avoir enlevé la nourriture du précédent repas qui n'aura pas été consommée, avant d'y en déposer un nouveau. Le petit lait mêlé de son, de carottes bouillies, est une nourriture très agréable aux jeunes goretts; mais il ne faut pas le leur donner chaud. Quand le lait manque, on peut le remplacer par les eaux grasses, dans lesquelles on jette un peu de farine. Afin d'accélérer la chute des dents de lait, que l'on appelle aussi dents de loup et faire pousser les bonnes, on leur distribuera deux ou trois poignées de grain cru, tel que pois, orge ou seigle, attendu qu'ils sont dans l'obligation de mâcher fortement les grains séchés. Il ne faut pas oublier de leur donner également quelques herbes pour supplément à leur nourriture; les feuilles de choux, de salade leur sont très salutaires.

Les gorots non sevrés sont sujets à la teigne quand leur mère reçoit une nourriture trop abondante, de même que les gorots sevrés nourris trop abondamment. On reconnaît qu'ils ont cette maladie quand ils ont les yeux collés, qu'on remarque sur leur corps des croûtes brunâtres et suppurantes, principalement autour des yeux. Cette maladie est peu grave; il ne s'agit que de diminuer leur nourriture, de leur laver légèrement les yeux avec de l'eau tiède, et de mêler à leur nourriture de chaque repas un peu de sel d'antimoine.

Il faut avoir soin de séparer les gorots mâles d'avec les gorots femelles de suite après le sevrage.

La séparation entre les plus forts et les plus faibles doit également avoir lieu, si l'on ne veut pas voir périr les uns d'inanition et les autres par excès de nourriture, attendu que les plus faibles seraient tous jours privés de leur pitance par les plus vigoureux. —(A suivre.)

Le sucre employé comme nourriture du bétail.

Le bas prix du sucre porte de nouveau les Anglais à faire des expériences sur l'emploi de ce produit comme nourriture du bétail. Le *Produce Market's Review* consacre à ce sujet un assez long article et certains journaux politiques, le *Times*, par exemple, s'en occupent également.

Les essais les plus sérieux dans ce sens paraissent remonter à 1874, à l'époque de l'abolition de tout impôt sur le sucre en Angleterre. Les expériences sur l'usage du sucre comme nourriture du bétail sont justifiées: dans les colonies sucrières, le bétail est très friand des résidus de cannes et des divers résidus sucrés de la fabrication et les mange avec profit; au Brésil, paraît-il, on donne avec succès du sucre aux oiseaux de la basse-cour. Dans une ferme du rayon de Londres, les vaches "nettoient" parfaitement les mangeoires depuis qu'on relève leur nourriture d'une certaine quantité de sucre, alors qu'avant l'emploi du sucre, elles laissaient une bonne partie du même fourrage. Dans une autre ferme, on croit remarquer que le sucre augmente sensiblement le rendement du lait en crème et en augmente ainsi la quantité. Les bas sucres de l'Inde et les mélasses se vendent si bon marché que leur emploi à l'étable ou à l'écurie n'est pas une conception utopique. Dans l'Inde, quand les grains coûtent cher et que le sucre se vend bon marché, on a vu donner aux chevaux jusqu'à une livre de sucre par jour, à l'état de solution dans l'eau chaude, répandue sur le fourrage par aspersion. Les chevaux de trait comme les chevaux de selle se trouvent très bien de ce traitement. —*La maison de campagne.*

Apiculture.

De la grandeur des ruches.—Grand nombre de propriétaires d'abeilles sont d'avis que plus une ruche a de capacité, et plus elle rapporte, c'est une erreur: l'expérience prouve que les grandes ruches périssent souvent, tandis que les petites produisent beaucoup. La grandeur des ruches doit être déterminée par les circonstances.

Dans les pays chauds, les ruches doivent avoir plus de capacité que dans les pays froids. Mais cette règle générale a des exceptions: si la saison paraît plus favorable qu'à l'ordinaire, ou si l'on est dans un pays dont la grande culture soit en sarrasin, en trèfle ou en suinoin, les ruches doivent avoir plus de capacité, quel que soit le climat.

Les forts essaims, ou la réunion de plusieurs, exigent une ruche plus spacieuse qu'un essaim ordinaire ou qu'un petit; il faut observer que la ruche est d'une grandeur raisonnable lorsque l'essaim remplit le tiers de la capacité.

Lorsqu'on se sert de ruches trop grandes, les abeilles n'y restent point, ou elles ne travaillent qu'en cire pour les remplir. Pendant ce temps, la saison de la récolte du miel se passe, les abeilles restent sans provision et périssent, parce qu'elle n'amassent le miel que quand elles ont fini leurs rayons; d'où l'on voit que les petites ruches qui ont peu de hauteur et qui par conséquent, exigent, pour être remplies, moins de travail en cire, sont plus abondantes en miel, et par là plus avantageuses à ceux qui se livrent à la culture des abeilles.

Signes qui font reconnaître les caractères d'une bonne vache laitière.

Dans presque toutes les vaches, l'abondance du lait est proportionnée au volume des mamelles qui fabriquent ce lait. Or, comme ces mamelles ont pour fonction la formation du lait, plus elles auront de développement, plus les fonctions de cet organe seront puissantes.

Le volume extérieur du pis ne donne cependant pas toujours la mesure de sa capacité de production; ce volume peut dépendre de la quantité de tissus cellulaires, de l'abondance de la graisse ou de la grosseur de la glande.

Dans les bonnes vaches, la glande constitue une très grande partie. Les pis trompeurs sont assez communs parmi les vaches dont le cuir est fort épais, et dont les poils sont grossiers. Ces sortes de pis sont recouverts d'une peau qui a peu d'élasticité; ils sont presque aussi volumineux après qu'avant la traite, et quand on les comprime ils diminuent à peine.

Pour s'assurer que le pis n'est pas charnu, il faut avoir soin de tirer la peau qui le recouvre, et, quand on remarque qu'elle s'allonge beaucoup, c'est un bon augure. Cela se comprend: la peau, qui a été continuellement tendue par une grande quantité de lait, doit être bien plus lâche, plus extensible, que celle qui n'a pas éprouvé les mêmes alternatives de tension et de relâchement.

Toutes les vaches n'ont pas le pis de la même forme: les unes l'ont appliqué, c'est-à-dire que les mamelles s'étendent en avant et semblent collées au ventre; d'autres l'ont en bouteille et fortement pendant; mais peu importe la forme; le volume et la nature, voilà ce qu'il faut prendre en considération: quand le pis s'étend en avant, les réservoirs lactés sont développés d'un côté à l'autre et d'avant en arrière, au lieu de l'être de bas en haut, ce qui revient au même. Les mamelles doivent avoir beaucoup d'ampleur, être douées d'élasticité, de souplesse, couvertes d'une peau fine et de peu de poil.

Les trayons doivent être écartés les uns des autres, parce qu'alors les réservoirs lactés sont spacieux. Dans les bonnes vaches, ils ont tous les quatre très volumineux, parce qu'ils se développent à mesure que les vaches sont traites ou têtées, c'est-à-dire qu'on trait souvent et longtemps. Il faut qu'ils soient souples, non obstrués, et couverts d'une peau douce.

On s'assure encore mieux de l'erreur que pourrait causer le volume du pis, par les veines qui en sortent; car, comme le calibre de ces veines est proportionné à la quantité de sang que reçoivent les mamelles; que plus elles en reçoivent, plus elles forment de lait, il est évident que, plus elles sont grosses, plus leurs fonctions sont actives, par conséquent, plus la bête a d'aptitude à la laiterie. Aussi, de tous les signes qui font connaître les bonnes vaches, les meilleurs sont-ils fournis par les vaisseaux sanguins.

Les veines sortent du pis en avant et par l'angle externe; elles s'avancent vers la partie antérieure du corps et décrivent des angles plus ou moins prononcés, se divisent souvent vers leur extrémité antérieure, pénètrent dans le bas ventre et y creusent un trou plus ou moins évasé. Pour apprécier le calibre de ces veines, on les comprime dans leur trajet ou on les presse à l'endroit où elles pénètrent dans le corps. Dans ce cas on enfonce la peau et le doigt dans l'ouverture qu'elles traversent, la grandeur de ce trou représente le calibre de la veine, et dès lors la grosseur du doigt qui l'obstrue représente celle de la colonne de sang, dont il tient la place.

Il est à remarquer que, les vaches étant sur le point de tarir, les veines sont moins gonflées, moins puissantes en volume que dans le moment où elles sont fraîches en lait; alors les veines ne sont pas en rapport avec les qualités lactières. Il arrive encore souvent que, par un vice de nature, deux trayons, d'un côté, paraissent comme avortés, et ne fournissent presque pas de lait. Dans ce cas, la veine de ce côté est peu développée. On remarque encore que les génisses, étant moins productives à leur premier veau qu'elles ne le sont après plusieurs vêlages, elles ont les veines moins prononcées à cette première époque de production qu'à l'autre.

Chez les meilleures vaches, on remarque sur le sillon plus ou moins profond, selon les races, qui forme l'entre-fesse des veines variqueuses se dirigeant de haut en bas, elles forment un réseau sous cutané qui soulève plus ou moins la peau. Dans quelques vaches, ces veines se dessinent par une ligne grosse, bosselée; mais le plus souvent, pour les rendre apparentes, il faut presser la peau en travers, à la base de l'entre-fesse. La pression les fait gonfler, et les rend sensibles à la vue et au toucher.

On remarque également, chez ces mêmes vaches, des veines sur le pis; mais celles-ci n'ont pas de direction déterminée. Fort irrégulières, elles se présentent sous formes de lignes noueuses, plus ou moins obliques, en zigzag.

Les veines du pis, comme celles du canal entre-fesse, ne sont apparentes ni dans les génisses ni dans les bêtes de médiocre qualité.

Ruses parfois employées pour se défaire des mauvaises vaches.

Le bétail exposé sur les marchés est fort mélangé, abonde en infirmités de toutes sortes, les unes apparentes, les autres secrètes, et d'habitude les vendeurs, surtout ceux de profession, cherchent toujours à présenter leurs produits pour tout autres qu'ils ne sont. Nous allons donc dévoiler quelques unes des supercheries qu'ils emploient afin de se prémunir contre elles.

On rencontre souvent sur les marchés de nos villes, des vaches qui ont les fesses rasées avec soin. Cette supercherie, employée principalement par les marchands de vaches, a pour but de détruire l'écusson, afin de priver les acheteurs d'un moyen d'apprécier les qualités lactières. On peut donc considérer comme mauvaises les vaches qui ont les fesses rasées, car il est évident qu'ils ne rasant les fesses qu'à celles qui sont mal marquées, pour que l'on ne puisse reconnaître l'écusson ni à la vue ni au toucher.

Non-seulement les marchands, mais tous ceux qui exposent des vaches sur les marchés ont l'habitude, pour s'en défaire avantageusement, de laisser plusieurs traites dans le pis pour le gonfler dans toutes ses dimensions, de telle sorte qu'une mauvaise vache ou une vache sur le point de tarir à l'air, d'après le volume du pis, d'une bonne lactière, et les marchands surtout vont même jusqu'à lier les trayons. Cette pratique peut avoir des suites fâcheuses. Il suffit de les signaler. On reconnaît que les vaches n'ont pas été traites depuis longtemps à ce que le pis est dur et très distendu, relativement à son volume, et que les trayons sont roides, divergents, souvent douloureux, et à ce qu'ils laissent, sans qu'on les touche, couler le lait.

On emploie, à l'égard de trayons, une ruse d'un autre genre. On sait que parmi les quatre trayons, il arrive souvent qu'il y en a qui ne sont pas percés intérieurement; que, par ce défaut de nature, ils ne donnent pas de lait. Les vendeurs de mauvaise foi, comme on en rencontre souvent dans les marchés, se procurent un jeune veau qu'ils placent à côté de la vache qui a ce vice, pour faire croire aux acheteurs que les trayons défectueux viennent d'être têtées jusqu'à la dernière goutte, et ne négligent pas, pour donner plus de poids à leur assertion mensongère, d'humecter de temps à autre les trayons en question pour démontrer que le jeune animal vient de le quitter à l'instant même.

Quand la vache est trop vieille, on lui lime et on lui polit parfaitement les cornes, principalement dans les parties où se comptent les anneaux révélateurs de l'âge. Si les acheteurs savaient évaluer l'âge par l'inspection des dents passé l'époque où celles dites de remplacement sont sorties ou commencent à sortir, il est très probable que cette supercherie ne serait pas mise en usage. Il est donc nécessaire de savoir évaluer l'âge par l'examen de la mâchoire lorsque les anneaux auront été limés dans le but de dissimuler l'âge.

L'âge des vaches par l'inspection des dents.

La valeur des animaux étant en grande partie su-

bordonnée à leur âge, il est important de le connaître exactement.

Il y a deux moyens que l'on peut employer pour le déterminer : par les dents incisives qui garnissent le devant de la mâchoire inférieure, et l'état des cornes ; mais les dents fournissent des données beaucoup plus certaines.

Les dents commencent à sortir avant ou peu de temps après la naissance du jeune animal, et complètent leur évolution en quinze ou vingt jours. Le veau naît ordinairement avec les *pincés* et les *deux premières mitoyennes*. L'éruption de la *seconde mitoyenne* a lieu du cinquième au neuvième jour, et celle des *coins* s'effectue du treizième au dix-neuvième. Le rasement des pincés a lieu entre six et sept mois ; on aperçoit alors le collet de ces dents, et leur bord tranchant, plus ou moins déprimé, est un peu plus bas que celui des mitoyennes.

De onze à treize mois, rasement des premières mitoyennes, dont le bord tranchant au niveau de celui des pincés est dépassé par le bord tranchant des secondes mitoyennes.

De quatorze à seize mois, rasement des secondes mitoyennes. Les pincés sont courtes, déchaussées et vacillantes ; quelquefois elles sont tombées.

Après quinze mois, toutes les incisives représentent de véritables petits chicots qui tiennent à peine, et que l'on peut arracher avec facilité.

A l'âge de dix neuf à vingt mois, les pincés de remplacement sortent de travers en chevauchant ;

De deux ans et demi à trois ans, les premières mitoyennes ;

De trois ans et demi à quatre ans, les secondes mitoyennes ;

De quatre ans et demi à cinq ans, les coins ;

De cinq ans et demi à six ans, le bord tranchant des pincés est rasé ; elles sont plus basses que les premières mitoyennes ;

De six ans et demi à sept ans, rasement des premières mitoyennes ;

De sept ans et demi à huit ans, rasement des secondes mitoyennes ;

De huit ans et demi à neuf ans, rasement des coins ;

De dix à onze ans, la table des pincés et des premières mitoyennes est rasée ; la surface de frottement prend une forme tirant sur le carré ;

De onze à douze ans, toutes les autres sont de même ; la table de la dent, au lieu d'être unie, est légèrement creusée ; ces dents sont sensiblement écartées entre elles ;

De douze à quatorze ans, l'étoile dentaire est alors ronde ; l'usure se prolonge vers le bord interne de la table dentaire dans les pincés ;

De quatorze à dix sept ans, la table dentaire affecte par l'usure, dans les mitoyennes, la même forme que dans les pincés ; la dent commence à cette époque à devenir triangulaire ;

A dix sept ans, toute la partie libre de la dent est tout à fait usée, il ne reste plus alors que des racines dentaires qui constituent des chicots ou tronçons courts, jaunâtres, arrondis et très écartés les uns des autres.

Choses et autres.

ALMANACH des sociétés Saint Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis pour l'année 1885. 1 volume in-12 de 128 pages. J. B. ROLLAND ET FILS, éditeurs à Montréal. Prix 15 cents.

Nous venons de recevoir de MM. J. B. Rolland et fils un très intéressant volume portant le titre que nous donnons plus haut. Parmi les publications parues à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la société Saint Jean-Baptiste, celle-ci se distingue entre toutes les autres. Rien ne pourra mieux la faire apprécier que le sommaire des matières qu'elle contient. Après le calendrier en regards duquel se trouvent pour chaque mois des éphémérides rappelant les grands faits de nos annales, vient l'historique de la société Saint Jean-Baptiste. Ensuite, travail qui n'a jamais été fait, l'état aussi complet que possible des sociétés Saint-Jean-Baptiste établies en Canada et aux Etats-Unis, avec des détails sur la fondation, les œuvres et le fonctionnement de ces associations.

Les pages qui suivent sont consacrées à la grande démonstration : et ce qui surtout, sera lu avec plaisir, c'est l'interprétation empruntée à des écrivains canadiens-historiens, poètes, orateurs, des chars historiques qui ont défilé dans cette procession.

Le volume se termine par le compte-rendu abrégé, extrait du magnifique volume de M. Charette, de la grande fête.

Cet almanach est en vente chez les éditeurs, chez tous les libraires et marchands de journaux, au prix de 15 cents.

L'industrie laitière.—Cette industrie se place à la tête de toutes les industries auxquelles peut se livrer avec fruit le cultivateur.

Quand même cette industrie ne serait pas le but principal que le cultivateur a en vue d'exploiter, elle est toujours la base de l'agriculture, son principe fécondant, la production des engrais, car le fumier des vaches laitières est abondant et succulent.

Que se propose le cultivateur dans les produits de laiterie ? Evidemment c'est de convertir en argent le fourrage consommé par ses vaches, de manière à ce que le capital consacré à leur achat rapporte le plus d'intérêt possible. Cela veut-il dire qu'il faille, par tous les moyens disponibles, tâcher d'obtenir le plus de lait qu'on pourra ? Mais en supposant qu'on en obtienne en effet une grande quantité, si la quantité de fourrage qu'on aura employé est proportionnellement fort considérable, où sera alors le bénéfice ? Il y a quelque chose qui est plus à considérer que la quantité : c'est ce qu'a coûté la production de ce lait.

L'industrie laitière ne peut être lucrative qu'autant que les vaches servant à son exploitation payent largement le fourrage qu'elles consomment. Ne voit-on pas constamment des vaches de lui le égale consommer la même quantité de nourriture, dont le rendement en lait des unes est inférieur des deux tiers à celui des autres. De là la nécessité où se trouve le cultivateur intelligent de réformer dans toutes les vaches qui ne payent pas intégralement le fourrage qu'elles mangent, et de ne garder dans son troupeau que celles dont il retire un profit.

La maladie chez les animaux.—La maladie chez les animaux est une source de pertes pour le cultivateur, et le moyen d'éviter ces pertes c'est de prendre les précautions nécessaires pour prévenir les maladies. Des soins assidus, une bonne nourriture, et un abri convenable ; voilà ce qui est nécessaire pour prévenir les maladies parmi le bétail.

Le passage des vaches.—Cette opération est aussi nécessaire aux vaches, au point de vue de leur santé, qu'elle l'est pour les chevaux. Etrillez une vache régulièrement tous les jours, et vous serez certains qu'elle ne se déchira jamais. Il est bien certain qu'une vache qui a l'habitude de se lécher, avale du poil en quantité : ce qui est fort nuisible à sa santé. Les poils qui pénètrent dans l'estomac d'un animal, y séjournent et se forment en une pelote dure qui souvent leur cause la mort.

RECETTES

Nettoyage des tentures de papier.

On ne nettoie de la manière suivante que les papiers fins imprimés en couleurs solides et qui sont de quelque valeur. Munissez-vous de plusieurs pains bis, à demi-touffés, dont

vous enlèverez la portion de croûte qui pourrait écorcher le papier, et frottez-en partout votre tenture qui deviendra comme neuve. Vous économiserez le pain si, ramassant la mie tombée, vous la pétrissez en boule pour repasser sur la tenture partout où il sera nécessaire.

Nettoyage des galons d'or et d'argent.

Pour rendre aux galons leur état primitif, il n'y a rien de mieux que l'alcool. On le fait chauffer légèrement, et avec un linge très-fin, on passe le liquide sur le galon en le frottant avec légèreté, et de manière seulement à enlever ce qui lui ôte son éclat. L'alcool, ou esprit de vin, n'altère aucunement les couleurs de l'étoffe.

IMMENSE AVANTAGE!!!

On offre une terre logée d'une bonne maison, dont 25 à 30 arpents sont en état de culture, à être cultivée pendant 4 ans au profit exclusif du colon, avec en outre l'avantage d'avoir 20 autres arpents à défricher au prix ordinaire de l'endroit, dont la moitié payable en argent et l'autre moitié par la jouissance des produits de ces 20 arpents pendant les dites 4 années.—A l'expiration des dites 4 années le propriétaire s'oblige de vendre 50 acres de la dite terre à ce colon, de préférence à tout autre avec dix ans de délai.

S'adresser sur les lieux à CHS JUNEAU,
St Félicien, Lao St Jean.

ou à J. ANCTIL, N. P.,

Ste Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

19 février 1885.

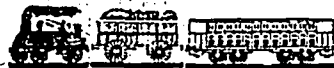
A VENDRE

Une société d'agriculture, ou un particulier, qui voudraient acheter un magnifique étalon de sept ans, pourront s'adresser au sousigné. Ce cheval mesure cinq pieds deux pouces; poil entièrement noir. Ce cheval fait un mille en trois minutes. Comme reproducteur, il a donné complète satisfaction.

Le sousigné a obtenu, pour ce cheval, plusieurs prix aux expositions agricoles des comtés de Kamouraska et de l'Islet.

S'adresser à FRANÇOIS GENDRON,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

12 février 1885.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'hiver--1885

Le et après lundi, 1er décembre, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.32 A. M.
Pour Lévis.....	9.46 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.33 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	3.27 P. M.
Pour Lévis.....	4.09 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	9.52 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 25 novembre 1884.

GRAINES DE NEGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bortier, P. Q.)

Un fromager et deux apprentis fromagers demandés.

M. François Gendron, gérant des fromageries de Ste Anne de la Pocatière et du Village des Aulnais, a besoin d'un fromager ayant servi pendant une année dans une fromagerie; de plus deux jeunes gens qui voudraient s'initier à la fabrication du fromage, y trouveraient de l'emploi.

S'adresser à FRANÇOIS GENDRON,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

12 février 1885.

Ecrémeuse de lait "Laval."--Pour beureries, fromageries et laiteries de grandes exploitations.

AVANTAGES.

- 1o. On peut séparer la crème du lait immédiatement après le trayage.
 - 2o. On obtient 10 à 15 pour cent plus de beurre que par tout autre système.
 - 3o. Le lait et la crème peuvent être utilisés de 24 à 36 heures plus tôt que par tout autre méthode.
 - 4o. L'appareil est facile à nettoyer et ne demande pas de fortes fondations.
 - 5o. Il exige moins d'espace que tout autre machine du même genre.
 - 6o. Construction simple.—Force motrice convenable: celle d'un cheval ordinaire ou l'équivalent. Capacité: 750 à 800 livres de lait à l'heure.
- 2,653 de ces machines sont maintenant en usage en Europe et en Amérique.
- Pour plus amples informations, pour commandes, etc., adressez-vous à

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

Les mêmes ont un assortiment général de machines agricoles, à la disposition des cultivateurs: Hache-paille.—Machines à battre.—Cribles vannours et séparateurs.—Barattes de Linch.—Machines à moudre de Vessot, etc.

11 décembre 1884.



EXPOSITIONS INTERNATIONALE ET COLONIALE. A ANVERS EN 1885--A LONDRES EN 1886.

Le gouvernement a l'intention de faire représenter le Canada à l'EXPOSITION INTERNATIONALE à Anvers ouvrant dans le cours de mai 1885, et aussi à l'Exposition pour les COLONIES et pour l'INDE à Londres en 1886.

Le gouvernement fera les frais du transport des produits du Canada jusqu'à Anvers et d'Anvers à Londres, comme aussi les frais de retour au Canada si les objets ne sont pas vendus.

Les objets destinés à Anvers devront être prêts pour expédition pas plus tard que la première semaine de mars prochain.

On croit que ces expositions offriront des occasions favorables de faire connaître les ressources naturelles du Canada, ainsi que ses progrès dans l'industrie et la fabrication.

Des circulaires et des formules contenant de plus amples renseignements seront envoyées à ceux qui en feront la demande par lettre adressée (franco) au ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Par ordre,

JOHN LOWE

Secrétaire, Ministère de l'Agriculture

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, 19 décembre 1884.

8 janvier 1885.